

## **Le phénomène grandissant du «copier-coller» chez les étudiants**

Les études supérieures amènent les étudiants à se documenter afin d'acquérir, de structurer et de restituer des connaissances avec, à la clé, la rédaction d'une thèse ou d'un mémoire. Si Internet permet aujourd'hui de se documenter sans bouger de chez soi, il facilite également le recours au « **copier-coller** ». Non seulement les objectifs pédagogiques ne sont pas atteints mais cela met en péril la reconnaissance des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur.

### **Le plagiat en quelques chiffres**

- 97% des étudiants utilisent le web comme principale source de documentation;
- 4 élèves sur 5 ont recours au plagiat;
- 9 enseignants sur 10 reconnaissent être souvent confrontés au problème.
- 51% des étudiants ne pensent pas que tricher soit mal
- 95% n'ont pas été détectés
- 85% pensent que tricher est nécessaire pour aller de l'avant

(Source 1 : SIX DEGRES et Sphinx Développement - Septembre 2007  
- Les résultats complets de cette étude sont disponibles à l'adresse : <http://www.compilatio.net/enquete.php> )

(Source 2: Plagiarism.org - site consulté le 15.04.08)

Le personnel enseignant se sent souvent impuissant quant aux nouvelles pratiques scolaires de leurs étudiants et **20 % d'entre eux ferment déjà les yeux devant des cas évidents de fraude** (Source: Tabachnick et coll.1991).

Face au désarroi des universités, le Gouvernement a pris des mesures strictes. Par le **décret du 23 juin 2008**, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie pose un cadre légal autour de l'usurpation de la propriété d'un texte et de la protection des droits d'auteurs :

*«Toute personne s'appropriant les écrits et études d'autrui sans en mentionner la source, sera immédiatement convoquée en commission de vérification. Si le plagiat est avéré, la sanction sera prise par l'établissement concerné qui devra en informer le Ministère de l'Enseignement.»*

(Voir décret en entier : <http://responsable.unige.ch/documents/DecretPlagiatTunisie.pdf>)

Afin de protéger la bonne réputation des établissements et revaloriser les diplômes des filières les plus touchées, l'heure est à l'équipement en nouvelles technologies. Des écoles de grande renommée comme l'**Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT)** ont déjà compris l'importance d'encadrer l'évaluation de leurs étudiants en toute impartialité et se sont dotés du **logiciel de détection de plagiat Compilatio.net**.

Ce logiciel permet de comparer les similitudes entre le travail d'un élève et des documents provenant du Web, en scannant tous les contenus disponibles sur Internet et dans sa base de données. Compilatio.net

agit également en préventif, grâce à son « effet-épouvantail ». Enfin, le résultat est sans appel: communiqué sous forme de pourcentage de similitudes global, les passages copiés sont immédiatement visualisables, ainsi que toutes les sources de plagiat. (Site Web: [www.compilatio.net](http://www.compilatio.net) - Testez Compilatio : [www.compilatio.net/fr/experimentation/tunisie.htm](http://www.compilatio.net/fr/experimentation/tunisie.htm) )

Evidemment, le rôle le plus important restera toujours celui de l'enseignant. Mais ce dernier a besoin d'être épaulé par des logiciels de vérification et d'encadrement pédagogique, pour l'aider à se dégager de sa fonction répressive et ainsi consacrer plus de temps à son rôle de pédagogue.

*«L'éthique et la qualité sont - sans aucun doute - des valeurs sans frontière, partagées par tous les enseignants et chercheurs, quelles que soient les communautés: ce sont ces valeurs qui font progresser les individus et les institutions.»*

### **Enseignante à l'ENIT - Utilisatrice Compilatio.net**

L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement reste au cœur des priorités du ministère de l'Education & de la Formation pour 2010, avec notamment l'équipement au haut-débit de tous les établissements scolaires tunisiens.

Les pratiques culturelles et le mode de vie des étudiants changent, l'école se doit de suivre le mouvement.

**Crédits et contact: Anne Hamel, pour Compilatio.net**  
/ [anne@compilatio.net](mailto:anne@compilatio.net) / (+33) 457 410 127